

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU LUNDI 5 MAI 2008

Veillez s.v.p.vous présenter à 18h00 pour une pré-séance avant la séance du conseil.

1. Prière
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 5 mai 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 7 avril 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
4. Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois de mars au montant de 91 388,05 \$ dont 10 888,23 \$ en salaire.
5. Avis de motion- Règlement numéro 237 décrétant une dépense de 454 017 \$ et un emprunt de 298 533 \$ afin de financer la partie 2008 et 2009 de la contribution gouvernementale de 232 618 \$ du ministère des Affaires municipales et des Régions accordée dans le cadre du programme de revenus de la taxe fédéral d'accise sur l'essence et la partie municipale de 65 915 \$.
6. Cession à monsieur Gaston Duchesne d'une parcelle de terrain sur le Rang Saint-François (Route 381) sur les lots 466-1, 467-1 et 467-2 le tout tel qu'identifié sur le plan préparé par Dave Tremblay, arpenteur.
7. Participation financière de la municipalité à la Corporation au pied des Monts pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013.
8. Avis de motion d'un règlement no. 238 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux.
9. Avis de motion- Règlement no.239 pour la fermeture d'une rue dans le dossier de monsieur Gaston Duchesne.
10. Demande de remboursement de taxes pour le 136, rue Saint-Édouard propriété de monsieur Normand Fortin au montant de 577,70 \$ pour l'année 2008.
11. Demande de remboursement de taxes pour le 157, Rang Saint-Jean-Baptiste, propriété de madame Martine Roberge et de monsieur André Racicot au montant de 871,32 \$ pour l'année 2008.
12. Demande de remboursement de taxes pour le 53, Rang Saint-Jérôme, propriété de monsieur Donald Gagnon et monsieur Mario Lafontaine au montant de 1064,24 \$ pour l'année 2008.
13. Demande de renouvellement au Ministère de l'Environnement pour les glissements de terrain à l'arrière de la propriété de monsieur Marc Audet au 350, rue Saint-Édouard.
14. Taux horaire pour les agents de sécurité au centre communautaire lors d'évènements fixé à 12 \$ /heure à partir du 6 mai 2008.

15. Octroi d'un contrat à monsieur Yvan Tremblay pour effectuer les pratiques incendies à chaque premier dimanche de chaque mois à partir du 1^{er} juin 2008 au taux horaire de 55 \$ heure plus 34,20 \$ de frais de déplacement pour un total de 199,20 \$ plus taxes par pratique.
16. Correspondances
17. Période de questions réservée au public.
18. Levée de l'assemblée